

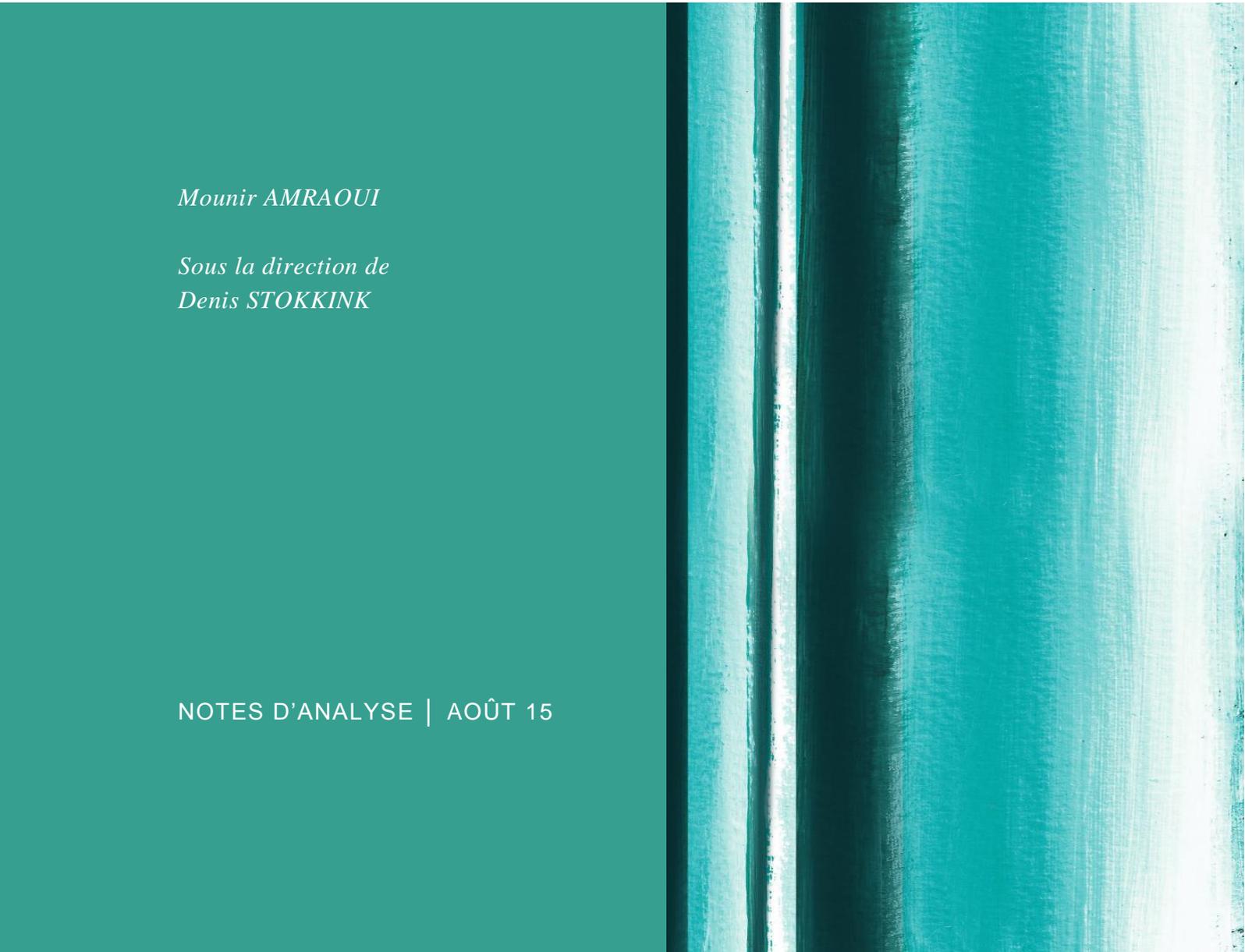
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN MÉDITERRANÉE

Entre divergences et convergences

Mounir AMRAOUI

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | AOÛT 15





COMPRENDRE POUR AGIR

ÉCONOMIE SOCIALE EN MÉDITERRANÉE
Entre divergences et convergences

Mounir AMRAOUI

Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I. La Méditerranée : une terre fertile pour le développement de l'ESS	3
1. La jeunesse : priorité à l'emploi	3
2. Les femmes : un enjeu pour l'avenir méditerranéen	3
3. Une généralisation nécessaire de la protection sociale en Méditerranée	4
II. Une forte mobilisation des acteurs méditerranéens de l'ESS	5
1. Le rôle des structures traditionnelles de l'ESS	5
2. Les réseaux transméditerranéens : passerelles de rapprochement nord-sud	6
3. Le développement de l'entrepreneuriat social au Maghreb	7
III. Le renforcement des soutiens institutionnels en faveur du secteur	8
1. La politique méditerranéenne de l'Union européenne en matière d'ESS	8
2. Les partenariats des collectivités territoriales : une approche régionale de l'ESS	9
CONCLUSION	11
BIBLIOGRAPHIE	12

INTRODUCTION

Crises, révolutions arabes et plus récemment tragédies humanitaires, la Méditerranée est le théâtre d'événements bouleversants qui font de ce bien commun un enjeu décisif pour le destin des deux rives. Les mouvements de revendications et la volonté de démocratie des peuples d'un côté, le marasme économique et social dans lequel sont plongés nombre de pays de l'autre, rives Nord et Sud sont engagés dans un même combat, celui de repenser et réinventer leur modèle de développement économique, social et politique.

On constate une aggravation des tensions sociales et sociétales creusée par le fossé des inégalités. Ce sont autant de baromètres révélateurs des « exclus » de la société qui poussent les pays méditerranéens à opérer un réel changement de cap vers un nouveau paradigme économique et social.

Paradoxalement, des femmes et hommes euro-méditerranéens se sont investis dans une réinvention de leur modèle de société qui passe par exemple par celui de l'économie sociale et solidaire (ESS). L'ESS est une économie de proximité résolument tournée vers le développement inclusif des territoires – dans le respect de la dimension culturelle et environnementale – et la justice sociale.

Porté par les principes de l'ESS – finalité d'intérêt générale, gouvernance démocratique, lucrativité limitée –, un espoir d'alliance se révèle pour promouvoir et construire la Méditerranée sociale, solidaire et durable de demain. En l'occurrence, l'ESS est porteuse d'enjeux pluridimensionnels qui touchent particulièrement les pays méditerranéens dans leur ensemble : crise de l'emploi, égalité des genres, cohésion territoriale, etc.

En Méditerranée, l'économie sociale et solidaire représente plus de 900 000 organisations, 150 millions de sociétaires et 9 millions d'emplois. C'est un secteur qui se développe de manière inégale et sous différentes formes. Entre divergences et convergences, les acteurs traditionnels de l'ESS – associations, coopératives, mutuelles et fondations – et les formes plus modernes incarnées par l'entrepreneuriat social ont une finalité commune : la rentabilité sociale au-delà de la rentabilité économique, l'humain au cœur du changement, la société civile au cœur du mouvement. Ces structures sociales, en partenariat avec les acteurs publics et privés, mènent des actions communes pour mettre en place des solutions novatrices en réponse à ces défis.

Cette note d'analyse cherche à mieux appréhender le développement de l'ESS en Méditerranée autour des rives nord (France, Italie, Espagne) et sud (Maghreb) en se concentrant donc sur un espace euromaghrébin. Il ne s'agira pas d'ériger une liste exhaustive de l'ensemble des enjeux mais de revenir sur un échantillon des besoins sociaux auxquels l'ESS apporte des solutions et alternatives concrètes et durables. Dans un premier temps, il s'agira de présenter les enjeux communs aux rives Nord et Sud méditerranéennes. Dans un second temps, nous nous centrerons sur l'intégration des formes de l'économie sociale et solidaire dans la région et enfin, la troisième partie mettra en évidence les différents soutiens institutionnels et les partenariats régionaux favorisant l'émergence d'une Méditerranée sociale, solidaire et durable.

I. LA MÉDITERRANÉE : UNE TERRE FERTILE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESS

Les crises économiques et politiques de la région méditerranéenne expliquent une croissance exponentielle des personnes vulnérables : jeunes, femmes et seniors qui sont les dommages collatéraux de ces instabilités économiques et politiques. Au Nord comme au Sud, ce sont autant de similitudes qui rapprochent les deux rives autour d'enjeux communs.

1. LA JEUNESSE : PRIORITÉ À L'EMPLOI

En Méditerranée, l'emploi des jeunes est en berne. La jeunesse est massivement confrontée au chômage de masse. En 2015, les taux de chômage des jeunes grecs et espagnols de moins de 25 ans sont les plus élevés de l'Union européenne, avoisinant les 50%¹. Si ces taux sont moins élevés en Italie (41,5%) et en France (23,7%), ils comptent toutefois parmi les plus forts de la zone UE. Ce chômage structurel des jeunes est une problématique commune aux pays du sud de la Méditerranée, notamment au Maghreb où – touché par les mêmes symptômes –, une véritable génération de chômeurs s'installe.

Selon l'ONS algérien, le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) est de 24,8 %² contre seulement 9,8% au niveau national. Au Maroc, les jeunes (15-24 ans) sont les plus touchés par le chômage avec 20,6%³ et il en va de même avec la Tunisie et ses 31,4%⁴. Ces chiffres sont à la fois préoccupants et alarmants car révélateurs des difficultés d'insertion professionnelle de ces jeunes en perdition. « 60 millions de jeunes entre 15 et 29 ans vivent dans les pays arabes méditerranéens. Parmi eux, un tiers sont dans le système éducatif, 2% seulement ont un emploi formel, 25% ont des emplois informels et près de 40% - soit 24 millions- ne sont ni dans le système éducatif ou la formation ni sur le marché de l'emploi ».⁵

Une des caractéristiques marquantes de la région méditerranéenne à ce niveau réside sur la relation inversement proportionnelle entre le niveau éducatif atteint et l'accès à l'emploi, ce qui signifie que plus une personne est diplômée plus celle-ci se retrouve éloignée du monde du travail. Dans l'ensemble, le niveau d'étude et l'obtention des diplômes ne sont pas les garants d'un emploi et d'un avenir et certains cumulent plusieurs « handicaps », par exemple, les jeunes femmes diplômées sont les plus vulnérables : en Tunisie, 40,8% des jeunes femmes diplômées sont au chômage⁶. La création d'un bassin d'emploi est plus que vitale pour faciliter l'insertion des jeunes dans le monde du travail d'où la nécessité de : renouveler un appareil éducatif obsolète et vieillissant ; assurer l'adéquation de la formation professionnelle ; stimuler toutes les formes d'entrepreneuriat ; favoriser la mobilité de ces jeunes.

2. LES FEMMES : UN ENJEU POUR L'AVENIR MÉDITERRANÉEN

La Méditerranée est l'une des régions du monde où les femmes sont les plus exclues du processus économique social et politique. « Dans la région du sud de la Méditerranée, le taux de participation des femmes dans le marché du travail ne représente que 23% - le taux le plus bas du monde - et cela se

¹ « Taux de chômage des jeunes, tranche d'âge 15-24 ans », Eurostat, mars 2015.

² « Activité, Emploi & Chômage », Office Nationale des Statistiques (ONS Algérie), avril 2014.

³ « Taux de chômage au niveau national selon les tranches d'âge », Haut-commissariat au plan (HCP Maroc), 3^{ème} trimestre 2014.

⁴ « Taux de chômage des jeunes », Institut National de la Statistique (INS Tunisie), 2014.

⁵ MARTÍN Iván, « Emploi et mobilité des jeunes en Méditerranée : une question stratégique...en quête de stratégie », confluences-mediterranee.com, 26 octobre 2012 (consulté le 26/06/2015), <http://www.confluences-mediterranee.com> ; <http://bit.ly/1MaDe2q>

⁶ « Taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur selon le genre (2006-2014) », INS Tunisie, 2014.

traduit par une perte de 25% du PIB. »⁷. Pour l'économiste français El Mouhoub Mouhoud, spécialiste des recherches économiques euro-méditerranéennes, « la faiblesse du taux d'emploi des femmes est une raison majeure de l'inertie de ces économies »⁸ bien qu'une part importante de l'emploi féminin soit relative au secteur informel notamment au Maghreb.

Des efforts importants ont été consentis pour démocratiser l'éducation des filles dans les PSM (pays du sud méditerranéen) néanmoins leur accès à l'emploi reste faible en Algérie et en Tunisie (respectivement 19,5%⁹ et 28%¹⁰ en 2014) voire régresse au Maroc (Entre 2000 et 2012, le taux d'emploi des femmes est passé de 24,5 à 22,3 %¹¹) comparés à leurs voisins du Nord où les taux d'emploi des femmes (15 à 64 ans) sont plus élevés¹² : 60,8% en France suivi de l'Espagne 50,8% et de l'Italie 46,4%, à noter des écarts entre les sexes moins importants qu'au Sud. Au Nord comme au Sud, l'enjeu reste toujours aussi significatif et d'actualité car nombreux sont les freins à la participation effective des femmes dans la vie économique : l'accès aux postes de décisions ou de responsabilités ; les inégalités salariales ; la précarisation de l'emploi des femmes qui reste cantonné à des secteurs dits « féminins ».

Au niveau politique, l'exigence d'exemplarité est prônée par les hautes sphères étatiques pour promouvoir l'égalité des sexes toutefois la parité réelle et effective est loin d'être généralisée tant au niveau politique qu'économique¹³. À l'échelle européenne, des mesures¹⁴ sont prises par les institutions afin de garantir une représentation d'au moins 40% des deux sexes dans toute instance politique et publique et des systèmes de quotas sont mis en place bien que ceux-ci suscitent la controverse sur leur efficacité réelle. Au Maghreb, des systèmes de quotas ont également été mis en place et à des degrés différents en vue de favoriser la représentation, l'intégration et la participation active des femmes en politique. Si ces mesures ont permis une légère amélioration de la situation des femmes, les progrès générés demeurent timides.

Un rapport¹⁵ publié en 2015 par la fondation des femmes de l'Euro-méditerranée dresse un panorama de la situation des femmes dans la région. Ce rapport révèle cette dichotomie entre d'une part les avancées réalisées pour la promotion des femmes et d'autre part la lente mise en application sur le terrain de ces mesures qui peinent à rencontrer le succès escompté. Globalement, l'enjeu reste de taille surtout quand il est fait constat que la vulnérabilité des femmes s'accroît dans un contexte de crise économique ou d'instabilité politique.

3. UNE GÉNÉRALISATION NÉCESSAIRE DE LA PROTECTION SOCIALE EN MÉDITERRANÉE

La région méditerranéenne sera fortement impactée par les fluctuations démographiques notamment au Sud car, « d'ici à 2050, la part de la population active au Moyen-Orient et en Afrique du Nord va connaître une forte poussée, tandis que celle des personnes âgées va tripler, voire quadrupler »¹⁶. Ces problématiques intra et intergénérationnelles mettent en avant les potentiels risques de voir une recrudescence de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Méditerranée.

⁷ Conférence de l'UpM (l'Union pour la Méditerranée). *Promouvoir la participation des femmes à la vie économique*, 19 au 21 mai 2015, Barcelone, Palais de Pedralbes.

⁸ Conférence de ID4D (Idées pour le Développement). *Créer de l'emploi en Méditerranée : quels secteurs privilégier ?*, 12 février 2014, Bruxelles, Parlement européen.

⁹ Fondation des femmes de l'Euroméditerranée (FFEM) de conférences ministérielles. *Femmes en Méditerranée*, premier rapport de suivi de la FFEM. Barcelone : Icaria Editorial, 2015, 367p.

¹⁰ « Évolution de la population active occupée selon le sexe 2006-2014 », INS Tunisie, données trimestrielles et annuelles.

¹¹ « Femmes Marocaines et Marché du Travail : Caractéristiques et Évolution », HCP Maroc, décembre 2013.

¹² « Taux d'emploi des femmes et des hommes (15 à 64 ans) en % au 1^{er} trimestre 2014 », Eurostat 2014.

¹³ Parlement européen, Rapport sur « la stratégie de l'Union européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes après 2015 », Bruxelles, 15 mai 2015.

¹⁴ Recommandation Rec (2003) du Conseil de l'Europe ; « Feuille de route pour l'égalité » (2006-2010) et la « Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes » (2010-2015) de la Commission Européenne.

¹⁵ Fondation des femmes de l'Euroméditerranée de conférences ministérielles. *Femmes en Méditerranée...*, op. cit.

¹⁶ JEUNE AFRIQUE, Rubrique « Société » <http://www.jeuneafrique.com/> : <http://bit.ly/1HaA62V> (consulté le 11/06/2015).

Dans l'ensemble des pays maghrébins, l'État reste le garant de la protection sociale mais sa capacité à généraliser efficacement la couverture sociale atteint ses limites. Samira Labidi, fondatrice de l'association « Entreprendre Maghreb » rappelle que 3 millions de Tunisiens et 8 millions de Marocains ne bénéficient d'aucune protection sociale¹⁷. Des mesures législatives ont été entreprises au Maghreb pour assurer le droit à la protection sociale et l'accès aux services sociaux de base. Dès 2007, le Maroc a mis en place deux législations relatives à la santé : l'assurance maladie obligatoire (AMO) et le régime d'Assistance maladie obligatoire (RAMED), la Tunisie travaille sur la création d'une mutuelle santé solidaire (MSS) qui sera destinée à couvrir l'accès aux soins des plus démunis. L'Algérie a récemment adopté et signé son projet de loi sur les mutuelles sociales, celui-ci offre un cadre législatif au secteur mutualiste et vise à soutenir le financement des retraites. Si ces avancées législatives ne répondent pas à toutes les attentes du secteur mutualiste et des bénéficiaires, elles favoriseront à terme le rôle croissant des mutuelles d'assurance et de santé car ces structures sont nécessaires pour pallier les inégalités relatives aux systèmes de couverture sociale.

En rive nord méditerranéenne, l'heure est à l'harmonisation des systèmes de santé pour renforcer la cohésion sociale et faire valoir un modèle social européen efficient. La création d'un « statut européen des mutuelles » (SME) soutenue par la France, l'Italie et l'Espagne entre autres est largement recommandée par les institutions européennes dans ses rapports afin d'assurer une généralisation de la protection sociale en Europe. Cependant, la Commission Juncker a récemment renoncé à la création de ce statut dans son programme 2015, faute de consensus entre les États membres¹⁸. Une déconvenue pour la reconnaissance du modèle mutualiste en Europe qui milite pour ce droit depuis 1992. Cette absence de cadre législatif freine considérablement le potentiel de croissance de ces structures sociales qui protègent pourtant plus de 200 millions d'Européens.

II. UNE FORTE MOBILISATION DES ACTEURS MÉDITERRANÉENS DE L'ESS

En réponse à la recrudescence des besoins sociaux d'après crise, l'économie sociale prend à bras le corps la multiplicité des enjeux communs aux rives Nord et Sud de la Méditerranée. L'émergence de ces défis a largement favorisé : le développement des acteurs de l'économie sociale et solidaire ; le rôle des réseaux euro-méditerranéens ; et l'apparition de nouvelles formes innovantes d'ESS telles que l'entrepreneuriat social.

1. LE RÔLE DES STRUCTURES TRADITIONNELLES DE L'ESS

Il n'existe pas de consensus sur la définition de l'ESS et ses appellations sont multiples tant en Europe qu'au Maghreb. Tous les pays s'entendent sur son rôle (finalité sociale), ses principales valeurs¹⁹ et les acteurs traditionnels qui la composent : associations, coopératives, mutuelles et fondations. Ces structures à finalité sociale portent en elles des solutions innovantes aux enjeux socio-économiques méditerranéens (inclusion sociale et professionnelle, l'autonomisation des femmes, le droit à la protection sociale etc.).

Les coopératives et les associations contribuent à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale en encourageant le développement local des régions et des populations les plus défavorisées²⁰. Les mutuelles assurent la prestation de services sociaux élémentaires pour toutes les

¹⁷ LABIDI Samira, présidente de l'association « Entreprendre Maghreb » (Tunisie). Interview accordé à opinion-internationale.com, le 8 janvier 2013.

¹⁸ L'argus de l'assurance, Rubrique « Acteurs », <http://www.argusdelassurance.com/> : <http://bit.ly/1eR65h> (consulté le 16/07/2015)

¹⁹ Primauté de la personne sur le capital ; adhésion volontaire ; gestion démocratique ; répartition équitable des richesses.

²⁰ Communication de la Commission européenne (CE), « La promotion des sociétés coopératives en Europe », (COM/2004/0018), 23 février 2004.

personnes²¹, en encourageant l'auto-organisation et l'implication des bénéficiaires eux-mêmes, là où les pouvoirs publics n'interviennent pas. Si ces structures à fort impact social sont appréciées pour leur rôle d'amortisseurs sociaux, celles-ci sont également génératrices de revenus et d'emplois. Véritables baromètres révélateurs des besoins sociaux, leur nombre n'a cessé de croître cette dernière décennie pour lutter activement contre la pauvreté ; l'exclusion sociale ; et le chômage de masse.

Rive nord méditerranéenne : l'ESS face à la crise, de la résistance à la croissance.

Au nord, l'ESS s'est progressivement installée comme un modèle structuré et institutionnalisé. En France, le secteur de l'ESS résiste mieux à la crise que le secteur privé, « depuis 2000, le nombre de salariés dans les associations, fondations, coopératives et mutuelles a augmenté de 23,8%, dans un contexte général plus mouvant et moins favorable (+ 7,3%)²². » « En 2011, l'Italie comptait 12,264 coopératives sociales. Et leur nombre a doublé au cours des dix dernières années. Le nombre d'emplois qu'elles créent a quant à lui augmenté de 115% entre 2001 et 2011 »²³ Selon la COCETA (Confédération Espagnole des Coopératives de Travail Associé), « en 2013, 950 coopératives de travailleurs associés ont été créées, soit 23% de plus que l'année précédente »²⁴.

Si les formes de solidarité et d'entraide sont ancestrales (habous, waqf, zakat et twiza) au Maghreb, ce n'est que depuis les révolutions arabes qu'un « baby boom » des structures de l'ESS a pu voir le jour. Celles-ci participent activement à la révolution économique et sociale bien qu'elles se heurtent à un cadre juridique restreint voire inadéquat. La construction d'un référentiel sud de l'ESS ne demeure qu'au stade embryonnaire. L'ESS ne pèse en moyenne que 2% du PIB, toutefois cette économie représenterait en réalité jusqu'à 12% de la totalité des emplois dans ces pays²⁵, le manque de statistiques fiables rend difficile et approximatif une évaluation réelle du poids du secteur.

Rive Sud méditerranéenne : le Maroc en pole position

Le développement de l'ESS au Maghreb est assez hétérogène. Au Maroc le modèle coopératif prédomine, le pays compte « plus de 12 000 coopératives, soit 2,5 fois plus qu'il y a dix ans et entre 45 000 et 50 000 associations. La Tunisie a vu le nombre d'associations augmenter considérablement depuis le Printemps arabe, passant de 9 969 en 2010 à 14 729 début 2013, et 16 615 aujourd'hui. Le nombre de coopératives est par contre limité : 208 soit 45 fois moins qu'au Maroc. »²⁶. L'ESS en Algérie se caractérise par un fort secteur associatif qui couvre l'ensemble du territoire national avec 92 627 associations locales²⁷. Au Maghreb, selon un rapport publié par IPEMED²⁸ le nombre de mutuelles est relativement faible²⁹ mais leur poids économique est grandissant (plus d'un million de bénéficiaires en Algérie), le secteur sera un grand pourvoyeur d'emploi dans les années à venir en vue des actions de prévoyance, d'entraide et de solidarité futures. Une avancée législative majeure s'est opérée au Maroc qui vient de signer en juin 2015 un accord de coopération technique avec la FAO (l'Organisation de l'Union pour l'Alimentation et l'Agriculture) pour la réalisation de la première loi cadre de l'ESS du pays. Cette loi visera à délimiter le périmètre de l'ESS et de définir le rôle des pouvoirs publics et privés, les modalités d'accès aux services financiers et aides de l'Etat en vue de l'investissement du secteur.³⁰

2. LES RÉSEAUX TRANSMÉDITERRANÉENS : PASSERELLES DE RAPPROCHEMENT NORD-SUD

En Méditerranée, il existe une véritable culture des réseaux. En matière d'économie sociale et solidaire, ESMED représente le premier réseau actif depuis les années 2000 et regroupe des acteurs de l'ESS du pourtour méditerranéen. Son rôle catalyseur dans l'intégration de l'ESS est indéniable. Celui-ci contribue

²¹ Comité Économique et Social Européen (CESE), Rapport sur « la liberté d'association dans les pays membres méditerranéens », Bruxelles, 2008.

²² BAZIN Cécile, BA Amadou, TADJINE Noël, et al. « Économie sociale : Bilan de l'emploi 2013 », Recherches et Solidarités, 2014, 10 p.

²³ AVISE, Rubrique, « Actualité » <http://www.avise.org> : <http://bit.ly/1QM8eIY> (consulté le 11/06/2015).

²⁴ LOUISE MICHEL D, « Les coopératives: le remède anti-crise en Espagne ? », *Jolpress.com*, 3 juin 2014, <http://www.jolpress.com> : <http://bit.ly/1KJNCxb> (consulté le 14/06/2015).

²⁵ AVISE, Rubrique, « Actualité » <http://www.avise.org> : <http://bit.ly/1QM8eIY> (consulté le 11/06/2015).

²⁶ AVISE, Rubrique, « Actualité » <http://www.avise.org> : <http://bit.ly/1Fyied5> (consulté le 10/06/2015).

²⁷ Réseau euroméditerranéen de l'économie sociale (ESMED), *The Social Economy in the Mediterranean*, CEPES. Madrid, 2011, pp 58 -111.

²⁸ AHMED-ZAÏD Malika, ABDELKHALEK Touhami, OUELHAZI Zied. *L'économie sociale et solidaire : quelles réalités pour quel avenir ?*, rapport IPEMED (Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen), Paris : collection construire la Méditerranée, 2013, 181 p.

²⁹ 52 mutuelles au Maroc, 48 en Tunisie et 32 en Algérie selon le Rapport IPEMED.

³⁰ Ministère de l'artisanat et de l'ESS, Rubrique, « Actualité » <http://www.artisanat.gov.ma> : <http://bit.ly/1Cy7NpL> (consulté le 22/06/2015).

à la coordination des projets communs aux deux rives et vise à améliorer la visibilité des entreprises sociales tout en assurant la promotion continue de leur activité auprès des institutions et des partenaires. ESMED participe à identifier les besoins du secteur et faire valoir les bonnes pratiques et expériences réussies sur le territoire. À travers des rapports et publications, le réseau préconise des recommandations afin de développer une stratégie commune de l'économie sociale en Méditerranée.

Cette dernière décennie a vu une prolifération des réseaux de l'ESS et notamment au Maghreb avec la création du RAESS (Réseau Africain de l'ESS) et du MaghrebESS fortement impulsée par le REMESS au Maroc, le RTES et autres réseaux tunisiens³¹. L'Algérie est moins propice à l'émergence des réseaux bien qu'il faille souligner la naissance du CADESS en 2013, le collectif algérien de l'ESS qui s'est largement inspiré des pratiques de la « Twiza » en Kabylie (formes de solidarité ancestrales au Maghreb). Ces réseaux sont les seuls à produire des cartographies des acteurs ESS dans la région et à fournir des statistiques sur l'évolution du secteur. Ces passerelles euro-méditerranéennes s'investissent à promouvoir des écosystèmes favorisant le dialogue, les échanges et les connections entre les deux rives, celles-ci favorisent une convergence des pratiques et des modèles par la mise en relation des acteurs et la mise en commun des ressources, des connaissances et des compétences.

La création du « fonds social » COOPMED par le Crédit coopératif, la Macif et la Banque européenne d'investissement participe à la construction d'un « pôle MED »³² en renforçant la coopération transméditerranéenne. Ce fonds permet le financement et l'accompagnement des entreprises sociales dans les PSM et a permis d'irriguer plus de 10 millions d'euros pour le développement des projets coopératifs. Les réseaux soutiennent aussi la création des écosystèmes de l'économie sociale et solidaire : le 4 mai 2015, les réseaux ESMED et MedESS signent une convention pour développer l'économie sociale en Méditerranée « (...) convaincues que l'Economie sociale est un acteur incontournable pour faire de la Méditerranée une région de prospérité partagée »³³.

MedESS : un écosystème pour l'économie sociale et solidaire

Depuis 2013, la plateforme multi-acteurs MedESS a pour ambition « de construire un véritable écosystème favorable à l'Economie Sociale et Solidaire en Méditerranée. » Cette plateforme est coordonnée par lesMed, premier groupe coopératif méditerranéen qui agit depuis 2011 pour la construction d'une Méditerranée active sociale et solidaire. MedESS affiche 5 engagements concrets³⁴ :

- 1) Construire des pôles interconnectés d'appui aux acteurs de l'ESS, les CitESS
- 2) Former les managers de l'ESS méditerranéenne, les campus MedESS.
- 3) Un écosystème régional de financement de l'ESS, FinessMed
- 4) La création d'une communauté MEDESS 2.0 pour favoriser le partage au quotidien
- 5) Bâtir des références convergentes en matière de réglementation.

Le prochain événement MedESS se tiendra au Maroc en automne 2015.

3. LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPREUNARIAT SOCIAL AU MAGHREB

Les nouvelles formes de l'ESS séduisent au Maghreb, l'entrepreneuriat social se définit comme une réponse aux besoins sociaux tout en créant de l'activité et de la croissance économique. Celle-ci offre des opportunités d'emplois, de création d'entreprises sociales et permet la mise en place de projets alliant efficacité économique et engagement social.

Le mouvement des entrepreneurs sociaux (MOUVES), qui fédère et représente les entrepreneurs sociaux en France, décrit l'entrepreneuriat social comme : « un mouvement de fond mondial qui participe au renouvellement des modèles économiques dominants qui ont montré leurs limites – économie de marché financiarisée ou bien prédominance de l'État – en créant une troisième voie émancipatrice à mi-

³¹ Le PLATESS (plateforme d'ESS), le RADES (Réseau des Associations de Développement) et l'UMAM (l'Union Nationale des Mutuelles)

³² VAUZELLE Michel, *La Méditerranée des projets*, Rapport élaboré par le député en mission Michel Vauzelle pour le Président la République française, Paris, 2013.

³³ MEDESS, Rubrique « Actualité », <http://medess.org> : <http://bit.ly/1l83nfE> (consulté le 19/05/2015)

³⁴ MEDESS, Rubrique « MedESS 2013 » <http://medess.org> : <http://bit.ly/1dZ9Zk4> (consulté le 19/05/2015)

chemin entre ces deux pôles. Il cherche à mettre l'efficacité économique au service de l'intérêt général »³⁵.

Des plateformes ont été créées en Tunisie (Tunisian Center for social Entrepreneurship, TCSE), en Algérie (Algerian Social Entrepreneurship Space, ASES) et au Maroc (Centre Marocain pour l'Innovation et l'Entrepreneuriat Social, Moroccan CISE). Toutes ont pour rôle de développer un environnement favorable aux activités économiques à fort impact social. Ces plateformes agissent comme de véritables réseaux, porte-paroles du développement de l'entrepreneuriat social au Maghreb.

Soutenir une génération d'entrepreneur en réponse à la génération de chômeur.

C'est l'essence même de ce que s'emploient ces plateformes à promouvoir. Ce sont des interlocuteurs privilégiés pour les projets de partenariat Nord-Sud, leur rôle est multiple : la communication par les réseaux sociaux, des séminaires, des modules, des appels à projets euro-méditerranéens et de leurs actions ; la formation et l'accompagnement des porteurs de projets, futurs entrepreneurs sociaux ; la promotion et le soutien aux incubateurs et startups à vocation sociale.

Tunisie : l'initiative Lab'ESS et son incubateur « Impact »³⁶

En Tunisie, l'initiative Lab'ESS avec son incubateur « Impact » est un pionnier dans l'accompagnement des porteurs de projets sociaux grâce à ses activités de formation, de conseil et de mise en réseau auprès d'experts et d'institutions. La structure s'appuie sur l'expertise d'incubateurs français tels que le comptoir de l'innovation (filiale du groupe SOS, leader européen de l'entrepreneuriat social). « Impact » appuie la réalisation de projets concrets tels que : « *une ferme thérapeutique pour enfants handicapés, la création d'une plateforme de co-voiturage, la mise en place d'une régie de quartier créatrice d'emplois ou encore un système innovant de collecte des déchets* ».

Une étude réalisée sous la demande du British Council au Maroc³⁷ montre que l'engouement de l'entrepreneuriat social marocain intéresse particulièrement un public diplômé et se heurte à des obstacles importants tels que l'absence de cadre juridique, l'accès aux financements, le manque d'appui et d'expertise technique. Les pays maghrébins doivent stimuler le développement des « entrepreneurs de nécessité » répondant aux enjeux sociaux.

III. LE RENFORCEMENT DES SOUTIENS INSTITUTIONNELS EN FAVEUR DU SECTEUR

Conscient du rôle de l'économie sociale et solidaire et de l'entrepreneuriat social dans le développement de la région méditerranéenne, la dimension « économie sociale » prend progressivement de l'ampleur dans l'intérêt des politiques menées par l'Union européenne en Méditerranée. Conjointement, les partenariats régionaux se multiplient pour soutenir les acteurs et la structuration du secteur.

1. LA POLITIQUE MÉDITERRANÉENNE DE L'UNION EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'ESS

Il n'existe pas à ce jour de politiques méditerranéennes de l'ESS à proprement parler. La politique de l'UE envers la Méditerranée du sud comprend deux volets : un volet multilatéral établi par le Processus

³⁵ MOUVES, Rubrique « L'entrepreneuriat social » <http://mouves.org/l-entrepreneuriat-social> (consulté le 25/06/2015)

³⁶ SAY YESS, Rubrique « Reportage » <http://www.say-yess.com> : <http://bit.ly/1xkGfFY> (consulté le 25/06/2015)

³⁷ Social Enterprise UK (SEUK), Report on « Social enterprise landscape in Morocco ». Royaume Uni : Social Enterprise UK, mars 2014.

de Barcelone en 1995, et complété, en 2008, par l'Union pour la Méditerranée (UpM) ; un volet bilatéral avec la Politique européenne de voisinage (PEV) en 2004. La dimension « économie sociale et solidaire » s'est progressivement inscrite dans les programmes et stratégies de ces politiques.

L'instrument européen de voisinage (IEV) fournit le cadre et les fonds pour la politique européenne de voisinage (PEV) avec les pays partenaires du sud de la Méditerranée. Pour la période 2014-2020, l'IEV consacre 209 millions d'euros à la coopération transfrontalière en Méditerranée. Quatorze pays venant de toutes les rives méditerranéennes seront concernés par le nouveau programme IEV CT Med 2014-2020³⁸. Par rapport à la version précédente (IEV CT Med 2007-2013), une nouvelle thématique fait son entrée, elle concerne : « *la promotion de l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté* »³⁹ et les acteurs de l'ESS – en tant que promoteurs – y sont nommément mentionnés. Le programme préconise le soutien direct aux acteurs de l'ESS, une reconnaissance de leur engagement pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce dernier préconise également l'accompagnement des acteurs de l'ESS en vue de : « *l'amélioration de leurs capacités et de la coopération avec les administrations publiques pour la fourniture de services* »⁴⁰.

Une révision globale de la politique européenne de voisinage (PEV) est en cours pour une redéfinition et l'élaboration d'une nouvelle PEV en 2016. Lors d'une session parlementaire du 9 juillet 2015 portant sur le rapport final de la future PEV, la secrétaire adjointe de l'UpM, Delphine Borione a insisté – devant le Parlement et le Conseil de l'Europe – sur le rôle phare du secteur de l'économie sociale dans le soutien au développement de la région. « *Le Secrétariat de l'UpM, (...) a mis au cœur de son action la promotion d'un développement socio-économique durable et inclusif, avec une priorité donnée aux actions visant les jeunes, les femmes, l'emploi. Plusieurs des projets que nous promovons relèvent de l'économie sociale et solidaire* »⁴¹. Au vu de ces éléments, le Parlement européen précise dans sa résolution du 9 juillet 2015 l'importance : « *de renforcer la dimension sociale de la PEV en s'engageant avec les partenaires dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion* »⁴².

2. LES PARTENARIATS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : UNE APPROCHE RÉGIONALE DE L'ESS

Là aussi, il n'existe pas de mesure spécifique de soutien à l'économie sociale toutefois les fonds européens FEDER (fonds européen de développement régional) et FSE (fonds social européen) permettent aux régions d'appuyer le financement de projets à thématique ESS avec les partenaires sud de la Méditerranée.

Soutenu par les politiques européennes, le processus de décentralisation dans les pays maghrébins a fortement encouragé le renouvellement des coopérations Nord/Sud. Aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire modernise ces modèles de coopération jadis, cantonnés à des formes de parrainage, ceux-ci prennent davantage le chemin d'un réel partenariat ancré dans une démarche participative, collaborative et dans un esprit de jumelage.

L'économie sociale et solidaire sous l'angle du partenariat des collectivités territoriales engendre des apports communs, en favorisant la transversalité – par les transferts de savoir et de compétence – et en assurant le développement de bonnes pratiques mutuelles. La dimension locale des projets renforce l'intervention et l'implication des acteurs locaux avec des retombées importantes pour les parties prenantes du projet. D'une part, la consolidation du rôle croissant des administrations publiques dans le

³⁸ Programme IEV CT MED 2014-2020 - Les 14 pays partenaires du programme sont : Algérie, Chypre, Egypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Palestine, Portugal, Espagne et Tunisie

³⁹ Programme IEV CT MED 2014-2020 p.16

⁴⁰ Programme IEV CT MED 2014-2020 p.18

⁴¹ LA TRIBUNE, Rubrique « EuroMed » <http://www.latribune.fr> : <http://bit.ly/1rymo4G> (consulté le 15/06/2015)

⁴² Parlement européen, Résolution sur « la révision de la politique européenne de voisinage », (2015/2002(INI)), Bruxelles, 9 juillet 2015.

développement de l'ESS et d'autre part la prise en compte effective de l'expertise apportée par les acteurs de terrain, relais indispensable pour assurer une collaboration fructueuse et efficiente.

Ces synergies renforcent les liens euro-méditerranéens et garantissent le développement de bonnes pratiques reproductibles à d'autres territoires. « *Les régions peuvent être mobilisées pour construire un « compagnonnage de l'économie sociale et solidaire »*⁴³ et constitue une voie à approfondir pour favoriser la construction d'une Méditerranée sociale, solidaire et durable.

ESS en région méditerranéenne : l'axe PACA – Tanger Tétouan

La région Provence Alpes Côte d'Azur a été précurseur, de par son positionnement géographique, elle a signé plusieurs partenariats avec des régions sud méditerranéennes notamment au Maghreb (le gouvernorat de Kasserine en Tunisie, la région Tanger Tétouan au Maroc). La coopération avec la Région Tanger Tétouan constitue une des coopérations phare du programme bilatéral. Depuis les années 2000, la région PACA assure une double approche : par territoire et par thématique (appels à projet) dans lesquelles se retrouvent des projets de l'ESS. L'ESS fait partie des axes prioritaires de la convention 2015-2017 de la région PACA. Ce partenariat a permis de mettre en place des plateformes de développement de l'ESS (ORESS, NORESS) ; une maison de l'économie sociale et solidaire ; et dernièrement en janvier 2015 un GIE (groupement d'intérêt économique) dans la région de Tanger-Tétouan.

En quoi ces initiatives participent à favoriser le rapprochement des deux rives méditerranéennes ? Voyez-vous des similitudes entre vos deux régions, quelles sont les enrichissements et bonnes pratiques communes que vous avez pu développer au cours de cette coopération ?⁴⁴

Au regard de la position géographique de notre région et de celle de Tanger Tétouan, il y a tout d'abord une proximité géographique et culturelle. Pour les régions Tanger Tétouan et Provence-Alpes-Côte d'Azur la définition conjointe de thématiques d'intervention est, en effet, facilitée par des territoires similaires : des cœurs urbains importants et un arrière-pays plus rural pour lequel l'économie sociale et solidaire s'est avérée être un choix pertinent par exemple. Nous évoluons également dans un contexte commun de décentralisation, qui connaît une phase particulièrement active en ce moment au Maroc et en France. Les frontières administratives des territoires sont redessinées et la loi sur la régionalisation avancée au Maroc devrait amener une modification en profondeur des régions marocaines. Dans ce cadre, nous réfléchissons actuellement avec nos collègues de Tanger à l'organisation de différents ateliers d'échanges d'expériences thématiques portant sur nos pratiques professionnelles.

⁴³ VAUZELLE Michel, *La Méditerranée des projets...*, op. cit.

⁴⁴ Carlon Laura, chargée de mission (Mission Action Extérieur) pour la région PACA (France). Entretien pour le Think and do Thank Pour la Solidarité (PLS), le 27/06/2015.

CONCLUSION

L'économie sociale et solidaire est incontestablement vectrice du rapprochement Nord et Sud de la Méditerranée. La multiplicité des enjeux communs ont conduit à la création de nouvelles synergies entre acteurs de l'ESS et secteurs publics et privés bordant les deux rives.

Entre tradition et modernité, le florilège de modèles ESS existants et émergents en Méditerranée rend flou la vision globale d'un panorama du secteur dans la région. Le déficit juridique et réglementaire au Sud encourage un « halo » de l'économie sociale et solidaire d'où la nécessité pour les politiques de réaliser des cartographies sur la situation des structures sociales présentes dans l'espace méditerranéen.

Si le littoral Nord tend vers une harmonisation des législations ESS, le littoral sud n'en n'est qu'à ses débuts. Une phase d'amorçage se dessine avec le Maroc et son projet de loi-cadre, véritable fer de lance de l'ESS en Afrique : c'est une réelle opportunité pour espérer un phénomène de mimétisme législatif des pays voisins.

La récente programmation de l'UE en matière de coopération euro-méditerranéenne, l'IEV CT MED 2014-2020 démontre qu'il faut renforcer les soutiens institutionnels pour construire un référentiel méditerranéen de l'économie sociale et solidaire, ces politiques doivent s'ancrer dans une réelle volonté de jumelage et éviter toute forme de parrainage donnant lieu à l'hégémonie d'un modèle sur un autre. Parallèlement, il est primordial d'orienter les soutiens financiers traditionnels (banques), modernes (plateformes de financement participatif) ou encore hybrides (Le fonds COOPMED) vers les structures à fort impact social. Le rôle de la diaspora et ses transferts d'argent vers les pays d'origines – plus élevés que l'aide publique au développement – assureront un rôle clef pour le développement du secteur de la région. Toutes ces sources diverses de financement joueront un rôle majeur pour favoriser la création des écosystèmes nécessaires à la pérennisation des acteurs de la région.

À l'évidence, l'économie sociale et solidaire ne résoudra pas, à elle seule, tous les maux de la région. Penser l'avenir de la Méditerranée sous l'angle de l'économie sociale et solidaire n'est pas illusoire. Par ses richesses et les changements qui l'animent, la Méditerranée se révèle un laboratoire dynamique dans lequel des acteurs portant les valeurs de l'économie sociale et solidaire, replaçant l'humain au centre des enjeux, innovent et réinventent pour répondre précisément aux défis socio-économiques d'aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

RAPPORTS ET ÉTUDES

- AHMED-ZAÏD Malika, ABDELKHALEK Touhami, OUELHAZI Zied. *L'économie sociale et solidaire : quelles réalités pour quel avenir ?*, rapport IPEMED (Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen), Paris : collection construire la Méditerranée, 2013, 181 p.
- BAZIN Cécile, BA Amadou, TADJINE Noël, et al. « *Économie sociale : Bilan de l'emploi 2013* », Recherches et Solidarités, 2014, 10 p.
- Communication de la Commission européenne (CE), « la promotion des sociétés coopératives en Europe », (COM/2004/0018), 23 février 2004.
- Comité Économique et Social Européen (CESE), Rapport sur « la liberté d'association dans les pays membres méditerranéens », Bruxelles, 2008.
- Fondation des femmes de l'Euroméditerranée (FFEM) de conférences ministérielles. *Femmes en Méditerranée*, premier rapport de suivi de la FFEM. Barcelone : Icaria Editorial, 2015, 367p.
- Parlement européen, Rapport sur « la stratégie de l'Union européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes après 2015 », Bruxelles, 15 mai 2015.
- Parlement européen, Résolution sur « la révision de la politique européenne de voisinage », (2015/2002(INI)), Bruxelles, 9 juillet 2015.
- Programme IEV CT MED 2014-2020.
- Réseau euroméditerranéen de l'économie sociale (ESMED), *The Social Economy in the Mediterranean*, CEPES. Madrid, 2011, pp 58 -111.
- Social Enterprise UK (SEUK), Report on « Social enterprise landscape in Morocco ». Royaume Uni : Social Enterprise UK, mars 2014.
- VAUZELLE Michel, *La Méditerranée des projets*, Rapport élaboré par le député en mission Michel Vauzelle pour le Président la République française, Paris, 2013.

DONNÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

- « Activité, Emploi & Chômage », Office Nationale des Statistiques (ONS Algérie), avril 2014.
- « Évolution de la population active occupée selon le sexe 2006-2014 », INS Tunisie, données trimestrielles et annuelles.
- « Femmes Marocaines et Marché du Travail : Caractéristiques et Évolution », HCP Maroc, décembre 2013.
- « Taux de chômage au niveau national selon les tranches d'âge », Haut-commissariat au plan (HCP Maroc), 3^{ème} trimestre 2014.
- « Taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur selon le genre (2006-2014) », INS Tunisie, 2014.
- « Taux d'emploi des femmes et des hommes (15 à 64 ans) en % au 1^{er} trimestre 2014 », Eurostat 2014.
- « Taux de chômage des jeunes », Institut National de la Statistique (INS Tunisie), 2014.

- « Taux de chômage des jeunes, tranche d'âge 15-24 ans », Eurostat, mars 2015.

RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

- AVISE, Rubrique, « Actualité » <http://www.avise.org> : <http://bit.ly/1Fyied5> (consulté le 10/06/2015)
- AVISE, Rubrique, « Actualité » <http://www.avise.org> : <http://bit.ly/1QM8eIY> (consulté le 11/06/2015)
- JEUNE AFRIQUE, Rubrique « Société » <http://www.jeunefrique.com/> : <http://bit.ly/1HaA62V> (consulté le 11/06/2015).
- L'argus de l'assurance, Rubrique « Acteurs », <http://www.argusdelassurance.com/> : <http://bit.ly/1leR65h> (consulté le 16/07/2015)
- LA TRIBUNE, Rubrique « EuroMed » <http://www.latribune.fr> : <http://bit.ly/1rymo4G> (consulté le 15/06/2015)
- LOUISE MICHEL D, « Les coopératives: le remède anti-crise en Espagne ? », *Jolpress.com*, 3 juin 2014, <http://www.jolpress.com> : <http://bit.ly/1KJNCxb> (consulté le 14/06/2015)
- MARTÍN Ivàn, « Emploi et mobilité des jeunes en Méditerranée : une question stratégique...en quête de stratégie », *confluences-mediterranee.com*, 26 octobre 2012 (consulté le 26/06/2015), <http://www.confluences-mediterranee.com> : <http://bit.ly/1MaDe2q>
- MEDESS, Rubrique « Actualité », <http://medess.org> : <http://bit.ly/1l83nfE> (consulté le 19/05/2015)
- MEDESS, Rubrique « MedESS 2013 » <http://medess.org> : <http://bit.ly/1dZ9Zk4> (consulté le 19/05/2015)
- MOUVES, Rubrique « L'entrepreneuriat social » <http://mouves.org/l-entrepreneuriat-social> (consulté le 25/06/2015)
- Ministère de l'artisanat et de l'ESS, Rubrique, « Actualité » <http://www.artisanat.gov.ma> : <http://bit.ly/1Cy7NpL> (consulté le 22/06/2015)
- SAY YESS, Rubrique « Reportage » <http://www.say-yess.com> : <http://bit.ly/1xkGfFY> (consulté le 25/06/2015)

CONFÉRENCES

- Conférence de ID4D (Idées pour le Développement). *Créer de l'emploi en Méditerranée : quels secteurs privilégier ?*, 12 février 2014, Bruxelles, Parlement européen.
- Conférence de l'UpM (l'Union pour la Méditerranée). *Promouvoir la participation des femmes à la vie économique*, 19 au 21 mai 2015, Barcelone, Palais de Pedralbes.

INTERVIEWS

- Carlon Laura, chargée de mission (Mission Action Extérieur) pour la région PACA (France). Entretien pour le Think and do Thank Pour la Solidarité (PLS), le 27/06/2015.
- LABIDI Samira, présidente de l'association « Entreprendre Maghreb » (Tunisie). Interview accordé à opinion-internationale.com, le 8 janvier 2013.

Nous remercions vivement Franck Ardisson
pour sa relecture attentive.

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

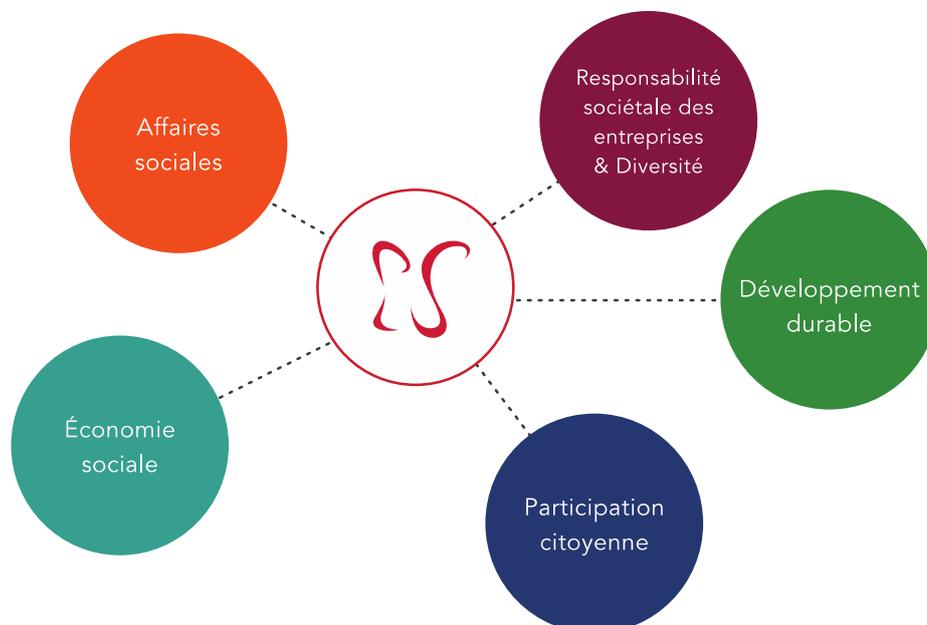
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Entreprises et transition : enjeux et perspectives face à l'urgence climatique*. Aurore Robinet, juillet 2015.
- *La protection sociale des travailleurs indépendants*. Éric Moranval, juin 2015.
- *Les clusters d'innovation sociale : analyse et bonnes pratiques européennes*. Pierre Perard, juin 2015.
- *Sept questions clés sur la COP 21*. Stefano Messina, juin 2015.
- *L'économie sociale : une réponse aux besoins de proximité*. Pierre Perard, juin 2015.
- *Les initiatives citoyennes européennes : un échec ?* Éric Moranval, mai 2015.
- *L'économie circulaire en Europe : un pas en avant, deux pas en arrière ?* Stefano Messina, avril 2015.
- *Commission Juncker : quelle politique pour l'emploi ?* Léa Bottani-Dechaud, avril 2015.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*. PLS / SMart, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*. PLS / SMart, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes*. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie*. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Politiques de versement des prestations sociales en Europe - Étude de cas comparative*. POUR LA SOLIDARITÉ et groupe Up, mars 2015.
- *Habitat et handicap : recommandations pour un habitat dans une société inclusive*. En collaboration avec l'Association des Paralysés de France et l'Université Paris Est Créteil – LIRTES, décembre 2014.
- *Entreprises sociales - Comparaison des formes juridiques européennes, asiatiques et américaines*. Maïté Crama, juin 2014.
- *Habitat et inclusion sociale des personnes en situation de handicap en Europe*, Sanjin Plakalo, décembre 2013.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Économie sociale

L'économie sociale, qui replace l'humain au centre de l'économie et repose sur une gouvernance démocratique, est une voie porteuse de développement économique, soucieuse de l'harmonie sociétale et environnementale des territoires susceptible de faire face aux crises économiques, écologiques et sociales auxquelles sont confrontées nos sociétés.

Le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ - PLS investit depuis plus de dix ans dans la promotion de ces nouvelles formes d'entreprendre et poursuit inlassablement son travail de pionnier en défrichant de nouvelles pistes comme les emplois verts, les coopératives d'énergies renouvelables ou encore la culture vecteur d'inclusion.

Sortir la Méditerranée de son coma... À l'image de l'hécatombe des migrants, l'espace méditerranéen donne l'impression d'être totalement amorphe et dans l'incapacité à réagir. Face à l'immensité des défis à venir, l'attentisme est la pire des réponses. À travers cette note, PLS souligne que rives Nord et Sud sont engagées dans un même combat et démontre que l'économie sociale et solidaire est une alternative concrète en réponse aux enjeux méditerranéens.

Mise sur le devant de la scène en réponse à la crise, l'ESS s'inscrit dans la durée comme une réelle opportunité pour relever les défis qui attendent la Méditerranée. C'est sous l'impulsion de nouvelles synergies et interactions Nord-Sud et Sud-Nord que s'opère un réel changement de paradigme afin de promouvoir une Méditerranée sociale, solidaire et durable.

La première partie de cette note revient sur les problématiques actuelles favorisant une montée des exclusions sociales en Méditerranée : emploi des jeunes ; égalité des genres et protection sociale. Celle-ci démontre que face aux mêmes symptômes, rives Nord et Sud ont le devoir d'agir ensemble pour répondre à ces enjeux communs.

Il est démontré dans un second temps que l'émergence de ces défis majeurs a boosté le rôle croissant des acteurs méditerranéens de l'économie sociale – les structures traditionnelles de l'ESS, les réseaux et les entrepreneurs sociaux – pour offrir des réponses innovantes à la fois économiquement et socialement. Aujourd'hui, ces formes anciennes et nouvelles de l'ESS s'entremêlent en faveur d'un écosystème soutenant activement le développement du secteur dans la région.

Enfin, la troisième et dernière partie de cette publication est consacrée aux appuis institutionnels, en particulier celui de l'Union Européenne et des régions. La prise en compte de la dimension « économie sociale » dans les programmes euro-méditerranéens prend de l'ampleur, une forme de reconnaissance du secteur en tant que modèle économique et social crédible pour le développement de la Méditerranée.

Cette publication s'appuie sur une bibliographie importante enrichie par de récentes données économiques et sociales.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokink

www.pourlasolidarite.eu

Avec le soutien de

